



ASSINGNATION reçu Mariage mixte

Par **Pekasus**, le **14/12/2011** à **19:17**

Bonjour je souhaite demander une aide juridictionnelle au pré du tribunal de grande instance a Nantes , Je suis en Algérie est de nationalité algérienne ,j'ai reçu une lettre par huissier de justice Pour comparaître devant le tgi de Nantes Pour l'annulation de Mon mariage mixte , s'il vous plais Veiller me dire quoi faire , Bonne soirée et Merci d'avance

Par **youris**, le **14/12/2011** à **19:51**

bjr,
l'aide juridictionnelle française n'est ouverte aux étrangers que s'ils résident régulièrement et habituellement en France.
vous pouvez demander à services judiciaires de votre pays s'il existe une système identique.
cdt

Par **Pekasus**, le **15/12/2011** à **18:11**

Merci , Pour la réponse est tant que je suis assigné a comparaître es'que je doit faire un avocat Ou partir Moi même a Nantes Pour êtres auditionné ??